

Les entreprises de revêtements muraux PVC membres de



Document d'accompagnement
de la **Fiche de déclaration
environnementale et sanitaire**
du **revêtement mural pvc < 1 kg/m²**



INTRODUCTION

En France, le secteur du bâtiment et de la construction représente 45 % de la consommation énergétique totale, près du quart des émissions de CO₂ et c'est le 2^e plus gros producteur de déchets produits. Ce secteur est donc en première ligne pour répondre aux enjeux du développement durable.

Quel que soit le produit de construction, il engendre des impacts sur l'environnement et sur la santé durant tout son cycle de vie, c'est-à-dire depuis la fabrication de ses matières premières en passant par les transports, la mise en œuvre et l'usage du produit jusqu'à sa fin de vie. Pour évaluer ces impacts, la méthode la plus pertinente est l'Analyse de Cycle de Vie (ACV).

Les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), encadrées par les normes NF EN 15804 + A1 et NF EN 15804/CN, sont les documents qui présentent les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie et les informations sanitaires d'un produit de construction. Elles permettent aux maîtres d'ouvrage et professionnels du bâtiment de calculer la performance environnementale et sanitaire du bâtiment en additionnant les impacts de tous les produits utilisés dans le bâtiment.

Aujourd'hui, avec la multiplication des labels tels que HQE®, BREEAM®, LEED® ou encore E+C- pour les bâtiments neufs et bientôt avec la généralisation des bâtiments à énergie positive et le déploiement de bâtiments à faible empreinte carbone, il est fondamental de pouvoir disposer de FDES.

En tant que produit de construction, le revêtement mural PVC doit répondre à ces enjeux. C'est pourquoi les entreprises de revêtements muraux membres de Kaléi ont développé une FDES pour cette famille de produits. Cette FDES a été validée par un vérificateur habilité et indépendant.



Construire un bâtiment durable, c'est apporter une performance énergétique et économique, respecter l'environnement et offrir une bonne qualité de vie aux occupants. Faire le choix d'un revêtement mural en PVC y contribue favorablement.



LE REVÊTEMENT MURAL PVC



► Pour des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables

Le revêtement mural en PVC est un produit décoratif pour l'habillage et le confort des espaces intérieurs. Décliné dans une multitude de coloris, de motifs et de textures : lisses, granités et avec des jeux de densité, c'est un formidable créateur d'ambiance.

Grâce à la gestion des couleurs et des matières des revêtements, il peut permettre aux occupants des maisons de retraite ou de santé souffrant de déficiences visuelles de mieux s'orienter. Il est également très résistant à la décoloration à la lumière.

► Pour un lieu sûr et sain

Le revêtement mural en PVC répond aux réglementations de sécurité incendie. Par exemple, il satisfait aux exigences les plus strictes de l'article U23 pour les revêtements muraux dans les couloirs d'hôpitaux.

Les entreprises qui participent à cette FDES collective ont des revêtements muraux en PVC très peu émissifs dans l'air intérieur. Dans la réglementation française, ils se situent dans la classe A+, qui est la meilleure classe d'émission. Pour des émissions à minima, les entreprises préconisent une mise en œuvre avec des colles vinyliques en phase aqueuse.

Le revêtement mural en PVC n'a aucun impact olfactif lors de la mise en service après la ventilation des locaux ni durant toute sa durée de vie.

Il évite également la prolifération des bactéries, moisissures et empêche le développement des acariens. Il se nettoie très facilement, est super lessivable et brossable. Le nettoyage à l'eau, au détergent et au désinfectant non agressif n'affecte ni le produit ni l'impression.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les usines des entreprises membres de Kaléi sont certifiées ISO 14001. Cette certification garantit la prise en compte de l'environnement à toutes les étapes de la fabrication du produit comme par exemple avec l'augmentation du recyclage interne, la réduction des déchets ou la gestion des rejets dans l'eau ou dans l'air.

LA FDES, UNE SOURCE D'INFORMATION FIABLE

► Une FDES collective

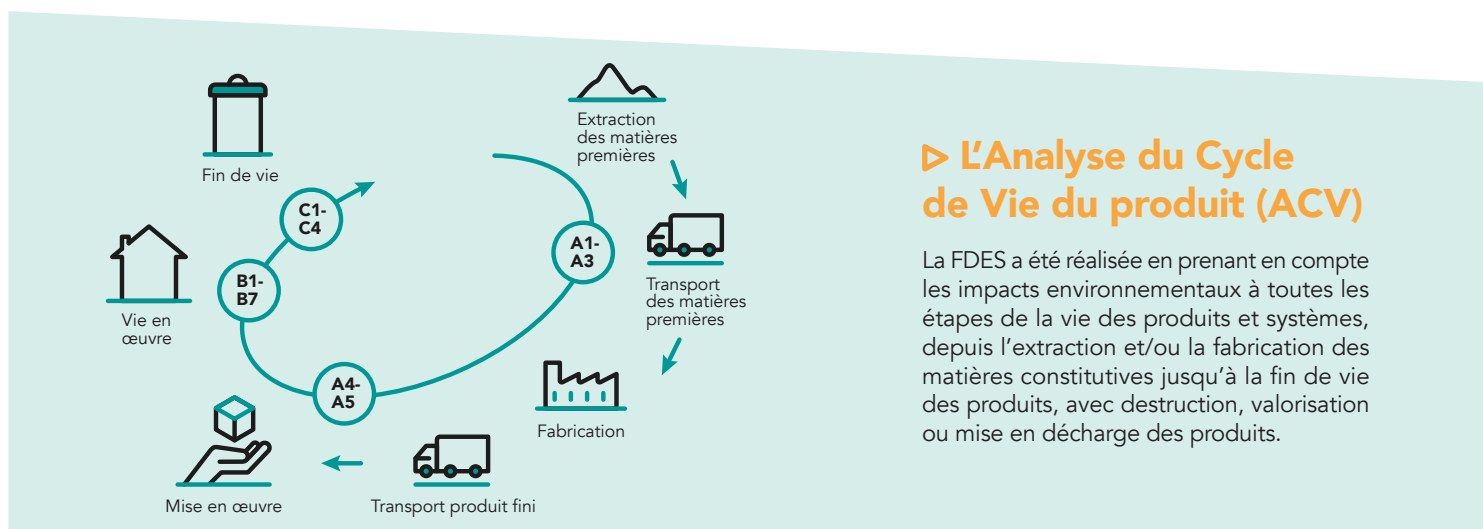
Les impacts environnementaux pour un même produit étant proches d'un fabricant et d'une usine à l'autre, les entreprises de revêtements muraux PVC membres de Kaléi ont fait le choix d'établir une fiche collective correspondant à la moyenne des impacts générés par le produit de trois entreprises : Muraspec-Buflon, Texdécor et Vescom.

La FDES revêtement mural en PVC intègre le revêtement mural, la colle et les emballages de distribution.



► Validée par un vérificateur habilité

La FDES a été réalisée par Kaléi puis vérifiée par M. Anis GHOUIMIDH, qui est vérificateur habilité par le programme INIES. La FDES est disponible sur la base de données Inies (www.inies.fr).



► L'Analyse du Cycle de Vie du produit (ACV)

La FDES a été réalisée en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes de la vie des produits et systèmes, depuis l'extraction et/ou la fabrication des matières constitutives jusqu'à la fin de vie des produits, avec destruction, valorisation ou mise en décharge des produits.

► L'Unité Fonctionnelle (UF)

L'unité fonctionnelle est d'« Assurer le revêtement d'1m² de mur avec un revêtement mural en PVC inférieur à 1kg/m² en assurant les performances décrites dans les normes NF EN 15102+A1* et NF EN 233** ».

*Norme NF EN 15102+A1 : Revêtements muraux décoratifs - Rouleaux et panneaux

**NF EN 233 : Revêtements muraux en rouleaux - Spécification des papiers peints finis, des revêtements muraux vinyles et des revêtements muraux en plastique »

Cette UF intègre le revêtement mural, la colle et les emballages de distribution.

► La Durée de Vie de Référence (DVR)

La durée totale est conventionnellement appelée Durée de Vie de Référence (DVR) du produit ; c'est une donnée d'entrée normalisée. La durée de vie moyenne constatée d'un revêtement mural en PVC est de 10 ans dans les conditions d'entretien et d'usage recommandées par les entreprises.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le revêtement mural en PVC répond aux enjeux du développement durable en ayant des impacts réduits sur la production de dioxyde de carbone, sur l'utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelable, sur l'appauvrissement de la couche d'ozone et en étant peu émetteur de déchets.

Catégorie d'impact environnementaux / flux	Unité	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	2.10E+0	3.78E-1	8.68E-4	3.15E-2	2.51E+0
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	1.31E-7	4.09E-8	8.25E-11	2.91E-9	1.75E-7
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	1.12E-2	1.78E-3	4.46E-6	8.79E-5	1.31E-2
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	5.59E-3	5.85E-4	1.34E-6	3.86E-4	6.56E-3
Formation d'ozone photochimique	éthène eq/UF	2.42E-3	4.26E-4	8.51E-7	9.49E-5	2.94E-3
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1.29E-2	1.03E-3	4.49E-9	2.83E-8	1.39E-2
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	3.38E+1	7.81E+0	1.86E-2	2.28E-1	4.18E+1
Pollution de l'eau	m ³ /UF	3.63E+0	4.30E-1	2.98E-3	5.62E-2	4.12E+0
Pollution de l'air	m ³ /UF	4.74E+2	6.38E+1	1.12E-1	2.59E+0	5.40E+2
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1.31E+1	1.24E+0	4.46E-3	1.90E-2	1.43E+1
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	7.93E-1	6.35E-2	0.00E+0	0.00E+0	8.57E-1
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1.39E+1	1.30E+0	4.46E-3	1.90E-2	1.52E+1
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	2.79E+1	5.08E+0	9.26E-3	2.72E-1	3.33E+1
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	1.01E+1	3.48E+0	1.03E-2	0.00E+0	1.36E+1
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	3.80E+1	8.55E+0	1.96E-2	2.72E-1	4.68E+1
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	5.08E-4	4.06E-5	0.00E+0	0.00E+0	5.48E-4
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	1.94E-2	1.56E-3	0.00E+0	0.00E+0	2.10E-2
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	8.11E-2	1.16E-2	7.37E-5	2.50E-4	9.29E-2
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	1.09E-1	1.62E-2	3.79E-5	8.08E-4	1.27E-1
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	2.18E+0	2.73E-1	3.81E-4	6.60E-1	3.11E+0
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	5.46E-5	2.11E-5	2.06E-8	2.04E-6	7.78E-5
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	2.86E-4	2.29E-5	0.00E+0	0.00E+0	3.09E-4
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1.23E-2	9.81E-4	0.00E+0	0.00E+0	1.32E-2
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Energie fournie à l'extérieur (électricité)	MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Energie fournie à l'extérieur (vapeur)	MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0
Energie fournie à l'extérieur (gaz)	MJ/UF	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0	0.00E+0



Impacts climatique et atmosphérique limités

Grâce à son procédé de fabrication avec majoritairement du gaz naturel, qui est l'énergie fossile qui produit le moins de dioxyde de carbone (CO₂) et à sa légèreté, le revêtement mural PVC émet peu de gaz à effet de serre. De plus, il ne nécessite quasiment pas d'entretien.

A titre de comparaison, la production annuelle de CO₂ pour 1m² de revêtement mural PVC < 1kg/m² équivaut à 1,9 km parcourus en voiture de moyenne cylindrée.

La production d'ozone photochimique est génératrice du phénomène de « smog » photochimique dit « pic d'ozone ». La quantité d'ozone photochimique produite par 1m² de revêtement mural PVC durant tout son cycle de vie est limitée.

A titre de comparaison, la production annuelle de gaz CFC pour 1m² de revêtement mural PVC < 1kg/m² est 1 330 000 fois moindre que celle d'un habitant européen pendant une année.

Faible impact sur l'utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables

Grâce à son procédé de production et à sa mise en œuvre, le revêtement mural PVC consomme peu de ressources d'énergie primaire non renouvelables.

A titre de comparaison, la consommation annuelle des ressources énergétiques pour 1m² de revêtement mural PVC < 1kg/m² équivaut à 1,3 cycle de lave-linge.

Une production de déchets limitée

Lors de la fabrication du revêtement mural, une partie des déchets générés sont réutilisés en production.

A titre de comparaison, la production annuelle de déchets pour 1m² de revêtement mural PVC < 1kg/m² correspond à la production quotidienne de déchets de 3 personnes.

Les entreprises de revêtements muraux PVC membres de



k a l e i

Entreprises de revêtements
techniques et décoratifs

Muraspec Buflon
Solutions décoratives

texdecor
WALLCOVERINGS

VESCOM

KALÉI

Entreprises de revêtements muraux PVC

11 bis rue de Milan - 75009 PARIS

01 44 01 16 44

info@murspvcpro.com

www.murspvcpro.com